

𐤀𐤃𐤓𐤕    национален    הַיְסוּד    文化    شرقية

inalco

Institut national  
des langues  
et civilisations orientales

Filière Relations internationales



# Relations internationales

Licence LLCER

2020-2021

Brochure non contractuelle, à jour au 18 décembre 2020.  
Des modifications sont susceptibles d'intervenir d'ici la rentrée.

# Sommaire

|  |           |
|--|-----------|
| <b>Présentation générale de la licence</b> .....                     | <b>3</b>  |
| Une formation généraliste associée à une spécialisation aréale ..... | 3         |
| Une formation initiale pluridisciplinaire .....                      | 3         |
| Un cursus sélectif et exigeant .....                                 | 3         |
| Un stage obligatoire au terme de la L3 .....                         | 3         |
| <b>L'équipe enseignante et administrative</b> .....                  | <b>4</b>  |
| Les responsables de la formation .....                               | 4         |
| L'équipe pédagogique.....  | 4         |
| <b>Informations pratiques</b> .....                                  | <b>5</b>  |
| Lieu d'enseignement .....  | 5         |
| Inscription administrative .....                                     | 5         |
| Inscription pédagogique .....  | 5         |
| Secrétariat pédagogique .....  | 5         |
| Autres liens utiles .....  | 5         |
| Calendrier universitaire .....                                       | 6         |
| <b>Intégrer la licence LLCER Relations internationales</b> .....     | <b>7</b>  |
| Profil des étudiants .....   | 7         |
| Langue orientale d'accès.....  | 7         |
| Conditions d'admission .....   | 7         |
| Règles de passage de la LLCER 2 à la LLCER 3.....                    | 7         |
| <b>Le stage, temps fort de la scolarité</b> .....                    | <b>8</b>  |
| Pourquoi ? .....   | 8         |
| Quand ? .....  | 8         |
| Où ?.....  | 8         |
| Comment trouver les offres de stage ? .....                          | 8         |
| Dans quels organismes ? .....  | 8         |
| <b>Organisation des études</b> .....                                 | <b>10</b> |
| Les crédits ECTS .....   | 10        |
| Modalités de contrôle des connaissances.....                         | 10        |
| Examens .....  | 10        |
| Modalités de compensation .....                                      | 10        |
| Licence 2 / Semestre 1 et 2 .....                                    | 11        |
| Licence 3 / Semestre 1 et 2 .....                                    | 12        |
| Semestre à l'étranger.....   | 14        |
| <b>Descriptif des enseignements</b> .....                            | <b>15</b> |
| Les enseignements de Licence 2 .....                                 | 15        |
| Les enseignements de Licence 3 .....                                 | 17        |

# Présentation générale de la licence

## Une formation généraliste associée à une spécialisation aréale

Créée en 1986, la filière Relations internationales de l'INALCO forme des spécialistes des relations internationales qui sont également experts d'une grande région du monde (Asie, Afrique, Proche et Moyen-Orient, Europe centrale et orientale) et praticiens d'au moins une langue orientale.

L'originalité de la formation est d'associer l'étude interdisciplinaire des enjeux internationaux contemporains à la connaissance d'une aire politique et culturelle et à la maîtrise d'une ou plusieurs langues orientales. Il s'agit du seul cursus de ce type proposé par un établissement d'enseignement supérieur en France.

## Une formation initiale pluridisciplinaire

Diplôme national habilité par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, la Licence LLCER de Relations internationales offre sur deux ans plus de 400 heures d'enseignements généraux en relations internationales. Ces dernières sont abordées au regard des principales disciplines des sciences humaines et sociales (histoire, science politique, droit, économie, géographie). Les étudiants acquièrent ainsi un socle de connaissances théoriques indispensables à la compréhension et à l'analyse des problèmes internationaux contemporains, ainsi que des capacités de réflexion critique essentielles pour la poursuite de leur cursus universitaire.

## Un cursus sélectif et exigeant

Accessible sur dossier à l'issue de la L1, la licence Relations internationales est un cursus exigeant. La réussite en licence passe par un investissement à temps plein, pour atteindre un haut niveau de compétence linguistique et une excellente maîtrise des connaissances et outils théoriques dispensés durant les cours de sciences humaines et sociales.

## Un stage obligatoire au terme de la L3

Au terme de la formation de Licence 3, les étudiants effectuent un stage obligatoire qui les conduit à faire leurs premiers pas dans le monde professionnel et à mettre en pratique leurs connaissances théoriques et linguistiques ainsi que les compétences transversales acquises durant l'année.

# L'équipe enseignante et administrative

## Les responsables de la formation

**Delphine ALLES**, Directrice de la filière

**Julia CORNALBA**, Directrice des études : [julia.cornalba@inalco.fr](mailto:julia.cornalba@inalco.fr)

**Clémence MILCARECK**, Secrétaire pédagogique : [secretariat.ri@inalco.fr](mailto:secretariat.ri@inalco.fr)

## L'équipe pédagogique

- Les enseignants titulaires de la filière

**Delphine ALLES**, Professeure des Universités en science politique, spécialiste des relations internationales et de l'Asie du Sud-Est  
[delphine.alles@inalco.fr](mailto:delphine.alles@inalco.fr)

**Anne-Claire BONNEVILLE**, Maître de conférences en histoire contemporaine, spécialiste des relations internationales et du monde arabe  
[anne-claire.bonneville@inalco.fr](mailto:anne-claire.bonneville@inalco.fr)

**Assen SLIM**, Maître de conférences (HDR) en science économique, spécialiste d'économie internationale, de la monnaie et du développement durable  
[assen.slim@inalco.fr](mailto:assen.slim@inalco.fr)

- Les enseignants de l'INALCO

**John ANGELL**, Professeur d'anglais

**Célestin DIABANGOUAYA**, Professeur d'anglais

**Philippe GOUT**, Docteur en droit public, spécialiste du Soudan

**Pauline POUPART**, Chercheuse en sociologie des relations internationales, spécialiste de la région du Sahel

- Les intervenants extérieurs

**Emilie FRENKIEL**, Maître de conférence et spécialiste de la Chine

**Juliette GENEVAZ**, Chercheuse à l'Irsem et spécialiste de la Chine

**Jamie HERD**, Chargée d'enseignement en anglais

**Catherine MATHIEU**, Directrice administrative et technique de la Maison de la recherche de l'INALCO

**Patrick MARTIN-GENIER**, Chargé d'enseignement en droit public

**Bréhima SIDIBE**, Chargé d'enseignement en anglais

# Informations pratiques

## Lieu d'enseignement

Institut national des langues et civilisations orientales (INALCO)  
65 rue des Grands Moulins, 75013 Paris  
Tél. +33 (0)1 81 70 10 00.  
<http://www.inalco.fr>

Accès : métro ligne 14 ou RER C, station « Bibliothèque François Mitterrand » ; bus 89 et 62, arrêt « Bibliothèque Rue Mann » ; tram 3a, arrêt « Avenue de France ».

## Inscription administrative

Les informations relatives aux inscriptions administratives seront communiquées aux étudiants admis **via la plateforme eCandidat**.

## Inscription pédagogique

**Indispensable pour passer les examens**, l'inscription pédagogique consiste à déclarer les cours que vous comptez suivre (même s'ils sont obligatoires). En master, elle se fait **auprès du secrétariat pédagogique** de la filière.

Toutes les informations concernant les inscriptions administratives et pédagogiques seront communiquées aux étudiants lors de la **réunion obligatoire de rentrée** qui a lieu lors de la semaine de rentrée.

## Secrétariat pédagogique

Le secrétariat pédagogique gère les inscriptions pédagogiques, les notes, les demandes de dispense d'assiduité et de validation d'acquis (il ne s'occupe pas des inscriptions administratives).

**Secrétaire pédagogique : Mme Clémence MILCARECK**, bureau 3.25B  
Tél. 01 81 70 11 38

Pour prendre rendez-vous : par mail au [secretariat.ri@inalco.fr](mailto:secretariat.ri@inalco.fr)

## Autres liens utiles

- Pages du site web de l'INALCO dédiées à la filière Relations internationales : <http://www.inalco.fr/departement/rerelations-internationales>
- Brochures pédagogiques et emplois du temps de la filière : <http://www.inalco.fr/formations/departements-filiere-sections/rerelations-internationales/formations/licence-llcer>
- Actualités de la filière : <http://www.inalco.fr/formations/departements-filiere-sections/rerelations-internationales/actualites>
- Modalités de contrôle des connaissances : [www.inalco.fr/formations/emplois-temps-examens/reglements-chartes](http://www.inalco.fr/formations/emplois-temps-examens/reglements-chartes)
- Plateforme pédagogique Moodle : <https://moodle.inalco.fr>

- Espace numérique de travail (ENT) : <https://ent.inalco.fr> (l'ENT vous permet notamment de prendre connaissance de vos notes après chaque session d'examens.)
- Bourses et aides diverses : <http://www.inalco.fr/vie-campus/soutien-accompagnement>
- Bibliothèque universitaire des langues et civilisations (BULAC) : <https://www.bulac.fr>

## Calendrier universitaire

Semaine de rentrée : du 21 au 26 septembre 2020.

**Réunion obligatoire de rentrée : lundi 21 septembre 2020.**

Début des cours : lundi 21 septembre 2020.

Premier semestre : du 21 septembre au 19 décembre 2020.

Vacances d'automne : du 25 octobre au 1er novembre 2020.

Vacances de Noël : du 20 décembre 2020 au 3 janvier 2021.

Examens du premier semestre : du 14 au 19 décembre 2020.

Deuxième semestre : du 1<sup>er</sup> février au 15 mai 2021.

Vacances d'hiver : du 21 au 28 février 2021.

Vacances de printemps : du 18 au 30 avril 2021.

Examens du second semestre : du 10 mai au 15 mai 2021.

Examens – 2<sup>e</sup> session (rattrapages) : du 18 juin au 3 juillet 2021.

# Intégrer la licence LLCER Relations internationales

## Profil des étudiants

Les modalités de recrutement répondent à une **double exigence de prérequis** à la fois en **langue orientale** et en **sciences humaines et sociales**. La licence Relations internationales s'adresse à des étudiants maîtrisant déjà une ou plusieurs langues enseignées à l'INALCO, disposant d'un bon niveau d'anglais (minimum B2) et ayant démontré leurs capacités analytiques et rédactionnelles.

## Langue orientale d'accès

Albanais, Amharique, Arabe, Arabe maghrébin, Arménien, Bambara, Bengali, Berbère, Birman, Bosniaque-croate-serbe, Bulgare, Chinois, Coréen, Drehu, Estonien, Finnois, Géorgien, Grec moderne, Haoussa, Hébreu moderne, Hindi, Hongrois, Indonésien-malais, Japonais, Khmer, Kurde, Lao, Letton, Lituanien, Macédonien, Malgache, Mongol, Népal, Ourdou, Pashto, Persan, Peul, Polonais, Roumain, Russe, Siamois, Slovène, Swahili, Tahitien, Tamoul, Tchèque et slovaque, Télougou, Tibétain, Turc, Ukrainien, Vietnamien, Wolof, Yoruba... Au total, 56 langues sont ouvertes pour la Licence LLCER Relations internationales.

## Conditions d'admission

- **Accessible niveau L2**, l'admission se fait sur dossier. Egalement accessible après la validation d'un diplôme intensif de l'Inalco (arabe ou russe), dans les mêmes conditions que pour les étudiants issus d'une L1.
- **Compétences dans une ou plusieurs langues enseignées à l'Inalco**. Les étudiants extérieurs souhaitant candidater devront faire preuve de compétences équivalentes à celles du bloc « enseignements fondamentaux » de L1 dans la langue orientale dont ils sont spécialistes.
- **Bon niveau d'anglais** (C1, B2 minimum).
- **Les effectifs sont limités à 120 étudiants en L2 et à 100 étudiants en L3**.
- **Le dossier de candidature, dématérialisé via e-candidat, se compose** d'une fiche de candidature (téléchargeable sur le site web de l'Inalco), des notes obtenues au cours des formations préalables, d'un CV et d'une lettre de motivation.
- **L'admission directe en L3 est exceptionnelle**. L'étudiant devra démontrer qu'il a atteint le niveau de compétence en langue orientale équivalent au bloc « enseignements fondamentaux » de L2, mais aussi avoir validé des enseignements de SHS correspondant aux cours dispensés en L2 relations internationales.
- **Aucun dossier de candidature arrivé hors délai ne sera examiné par la commission.**

## Règles de passage de la LLCER 2 à la LLCER 3

Les cours sont soumis au régime de la présence obligatoire. Très dense, la formation exclut la possibilité d'un double cursus. Le régime des examens est donc, sauf exception d'ordre médical, le contrôle continu.

Le passage de la Licence 2 à la Licence 3 s'effectue selon les règles définies pour tout l'établissement : le passage en Licence 3 est prononcé sur la base de la validation de deux semestres, par validation ou par compensation (entre UE, au sein du semestre, entre les semestres de l'année). Par dérogation et sur proposition du jury, la commission

pédagogique peut exceptionnellement autoriser l'inscription conditionnelle d'un étudiant et lui permettre de suivre tout ou partie des enseignements l'année suivante.

**Attention** : les étudiants qui passent des épreuves de Licence 2 LLCER Relations internationales en session 2 doivent soumettre leur dossier de candidature avant le 15 juin sans attendre les résultats finaux. Les étudiants redoublant leur Licence 3 doivent le signaler auprès du secrétariat pédagogique de la filière.

## Le stage, temps fort de la scolarité

### Pourquoi ?

Le stage est obligatoire pour valider la Licence LLCER Relations internationales. Il permet à l'étudiant d'appliquer et d'éprouver les connaissances et compétences acquises durant l'année.

### Quand ?

Le stage peut être effectué à la fin de la Licence 2, à la fin de la licence 3, ou à temps partiel durant l'année. Il doit être d'une durée minimale d'un mois. En aucun cas, le stage ne dispense de l'assiduité aux cours.

### Où ?

Les stages peuvent être effectués en France ou à l'étranger. Dans le cas d'un stage à l'étranger, l'étudiant peut candidater à une aide au voyage allouée par l'INALCO et/ou pour une aide accordée par la région Ile-de-France. Par ailleurs, tout étudiant (quelle que soit sa nationalité) inscrit dans un établissement supérieur en France, est éligible à une bourse ERASMUS pour effectuer un stage d'une durée de 3 à 12 mois dans une entreprise située dans un pays membre de l'Union européenne autre que la France. Cette bourse est cumulable avec une éventuelle gratification de stage. Pour toute demande de renseignement, s'adresser à la Direction des relations internationales (DRI) de l'INALCO. Dans tous les cas, une convention de stage doit être signée en trois exemplaires avant le premier jour du stage.

### Comment trouver les offres de stage ?

La direction des études de la filière Relations internationales apporte aide et conseils à la recherche de stage. Par ailleurs, le Service d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle (SIO-IP) de l'INALCO propose de nombreuses offres de stage, dont certaines sont en rapport avec la formation. Situé dans le hall espace du 2e étage du PLC (bureau 2.01), il est ouvert du lundi au jeudi de 14h30 à 17h30. Les étudiants peuvent y prendre rendez-vous par mail : [sioip@inalco.fr](mailto:sioip@inalco.fr)

### Dans quels organismes ?

De nombreux organismes accueillent régulièrement les étudiants de la filière Relations internationales en stage. La liste présentée ici est loin d'être exhaustive : Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères (MEAE) ; Ministère des Armées ; Ministère de l'Intérieur ; Conseil de l'Europe ; OCDE ; UNESCO ; UNHCR ; Organisation internationale de la Francophonie ; Commission nationale consultative des droits de l'homme ; Thalès Communication ; Airbus ; Comité catholique contre la faim et pour le développement ; Reporters Sans Frontières ; Magazine Diplomatie ; Initiative féministe Euromed ; Think Tank japonais New Diplomacy Initiative ; IFRI ; CEA ; Groupe EDH (EFAP, ICART, EFJ) ;

Secrétariat de la CCNUCC ; Center for Arab-West Understanding (CAWU) ; Caritas  
MONA ; etc.

# Organisation des études

## Les crédits ECTS

La Licence LLCER Relations internationales correspond, au total, à 180 crédits ECTS.

|       |   |   |          |
|-------|---|---|----------|
| L1    | Enseignements fondamentaux de langue et de civilisation | Enseignements régionaux                               | 60 ECTS  |
| L2    | Enseignements fondamentaux de langue et de civilisation | Parcours professionnalisant Relations internationales | 60 ECTS  |
| L3    | Enseignements fondamentaux de langue et de civilisation | Parcours professionnalisant Relations internationales | 60 ECTS  |
| Total |   |   | 180 ECTS |

## Modalités de contrôle des connaissances

Le régime du contrôle continu est prioritaire, et l'octroi d'une dérogation n'est en rien automatique.

Tout étudiant qui souhaiterait passer les épreuves en contrôle final est tenu de faire une demande de dérogation en début d'année universitaire en remettant au secrétariat concerné le formulaire de dérogation dûment rempli et complété des justificatifs motivant ladite demande : (1) secrétariat de filière pour les enseignements de relations internationales ; (2) secrétariat de langue pour les enseignements de langue et de civilisation.

Formulaire de demande de dérogation disponible sur :

<http://www.inalco.fr/formations/departements-filieres-sections/rerelations-internationales/formations/licence-llcer>

## Examens

Alignés sur ceux des départements de langue et de civilisation, les semestres sont organisés en 13 semaines chacun (12 semaines de cours et une semaine d'examens).

## Modalités de compensation

Tout étudiant qui a obtenu la moyenne générale de 10/20 ou plus au semestre voit son semestre validé par compensation, même s'il n'a pas obtenu la totalité des UE, **sous réserve d'avoir obtenu un minimum de 8/20 à chaque UE**. Il obtient alors la totalité des ECTS du semestre par compensation. En licence, la compensation est également organisée entre deux semestres d'une même session d'une même année.

La compensation peut permettre l'obtention du diplôme mais elle n'efface pas les faiblesses et lacunes qui resteront visibles sur le bulletin et qui risqueront de

compromettre les chances d'accès à un master. Il faut veiller donc à ne négliger aucune matière de manière à présenter un profil équilibré à l'issue de la Licence.

## Licence 2 / Semestre 1 et 2

En Licence 2, l'étudiant doit choisir un enseignement de Licence 2 de civilisation dans son département de langue et civilisation de rattachement. L'enseignement choisi doit être en rapport avec les relations internationales (histoire contemporaine, géographie, vie politique, relations internationales de la zone étudiée). Les enseignements de littérature et de linguistique ne seront pas acceptés. L'étudiant doit valider un semestre complet de l'enseignement choisi. Cet enseignement peut avoir lieu au premier ou au deuxième semestre.

## Licence 3 / Semestre 1 et 2

| Licence LLCER RI 2e année        |   |                 |         |
|----------------------------------|---|-----------------|---------|
| Code                             | Intitulé  | Nature du cours | Crédits |
| Semestre 1                       |   |                 | 30      |
| UE 1 : Langue                    |   |                 |         |
| UE 2 : Civilisation et/ou langue |   |                 |         |
| REIA230                          | Relations internationales 1   |                 | 9       |
| REIA230A                         | Science politique   | CM              | 3       |
| REIA230B                         | Introduction à l'économie générale  | CM              | 2       |
| REIA230C                         | Introduction au droit public  | CM              | 2       |
| REIA230D                         | English for international relations   | TD              | 1       |
| REIA230E                         | Méthodes de travail universitaire   | TD              | 1       |
| Semestre 2                       |   |                 | 30      |
| UE 1 : Langue                    |   |                 |         |
| UE 2 : Civilisation et/ou langue |   |                 |         |
| REIB230                          | Relations internationales 2   |                 | 9       |
| REIB230A                         | Histoire des relations internationales de 1871 à la Seconde Guerre mondiale | CM              | 3       |
| REIB230B                         | Politiques économiques  | CM              | 2       |
| REIB230C                         | English for international relations   | TD              | 2       |
| REIB23X                          | Enseignement de civilisation optionnel                                      | CM              | 2       |
| Total de l'année                 |   |                 | 60      |

| Licence LLCER RI 3e année |  |                 |           |
|---------------------------|--|-----------------|-----------|
| Code                      | Intitulé   | Nature du cours | Crédits   |
| Semestre 1                |  | 30              |           |
|                           | UE 1 : Langue                                      |                 |           |
|                           | UE 2 : Civilisation et/ou langue                   |                 |           |
| <b>REIA330</b>            | <b>Relations internationales 3</b>                 |                 | <b>15</b> |
| REIA330A                  | Histoire des relations internationales après 1945  | CM              | 5         |
| REIA330B                  | Droit public                                       | CM              | 4         |
| REIA330C                  | English for international relations                | CM              | 2         |
| REIA33X                   | Enseignement de civilisation optionnel             | CM              | 3         |
| REIA330E                  | Aide à l'élaboration du projet professionnel       | TD              | 1         |
| Semestre 2                |  | 30              |           |
|                           | UE 1 : Langue                                      |                 |           |
|                           | UE 2 : Civilisation et/ou langue                   |                 |           |
| <b>REIB330</b>            | <b>Relations internationales 4</b>                 |                 | <b>15</b> |
| REIB330A                  | Espace mondial                                     | CM              | 3         |
| REIB330B                  | Systèmes politiques comparés                       | CM              | 3         |
| REIB330C                  | Construction européenne : histoire et institutions | CM              | 3         |
| REIB330D                  | English for international relations                | CM              | 2         |
| <b>REIB33X</b>            | <b><u>1 élément au choix :</u></b>                 |                 |           |
| REIB330G                  | TD Droit public                                    | TD              | 2         |
| REIB330F                  | Anglais renforcé                                   | CM              | 2         |
| ENJB240A                  | Transitions démocratiques dans le monde            | CM              | 2         |
| <b>REIB340</b>            | <b>Stage obligatoire</b>                           |                 | <b>2</b>  |
| Total de l'année          |  |                 | 60        |

En Licence 3, l'étudiant doit choisir un enseignement de Licence 3 de civilisation dans son département de langue et civilisation de rattachement. L'enseignement choisi doit être en rapport avec les relations internationales (histoire contemporaine, géographie, vie politique, relations internationales la zone étudiée). Les enseignements de littérature et de linguistique ne seront pas acceptés. L'étudiant doit valider un semestre complet. L'enseignement choisi peut avoir lieu indifféremment au premier ou au second semestre.

A l'issue du stage, l'étudiant doit rédiger un court compte-rendu de stage et faire remplir une fiche d'évaluation à remettre au secrétariat de la filière ([secretariat.ri@inalco.fr](mailto:secretariat.ri@inalco.fr)).

Dans le cadre des enseignements spécifiques du Parcours Relations internationales, l'étudiant devra valider 30 crédits ECTS en Licence 3.

## Semestre à l'étranger

La mobilité internationale est encouragée dans le cadre de la licence. Il est recommandé aux étudiants qui souhaitent étudier à l'étranger d'étudier préalablement la correspondance entre les cours dispensés en licence et ceux offerts dans l'université d'accueil où ils envisagent d'effectuer leur mobilité.

La validation par équivalence des cours suivis et crédités en échange ne sera permise qu'à la condition d'avoir préalablement soumis à la direction des études un Projet de mobilité (formulaire téléchargeable sur le site de la filière) précisant la correspondance entre les enseignements proposés dans l'université d'accueil et ceux de la filière. Lorsqu'une telle correspondance est impossible, l'étudiant devra passer les examens à Paris lors de la session 1 (s'il est rentré à temps) ou lors de la session 2.

L'étudiant souhaitant partir en semestre d'études à l'étranger doit donc impérativement :

- 1) soumettre un projet de mobilité comprenant un programme de cours de relations internationales à la direction des études de la filière Relations internationales ;
- 2) se mettre en relation avec le responsable des relations internationales de son département de langue et de civilisation de rattachement afin de définir un programme de cours de langue et de civilisation à valider dans l'université partenaire ;
- 3) Se mettre en relation avec la Direction des relations internationales (DRI) de l'INALCO.

## Descriptif des enseignements

Les enseignements et leur articulation entre la Licence 2 et la Licence 3 sont conçus de manière à favoriser une progression optimale dans les apprentissages. Tous les cours ont été pensés afin de favoriser le développement de compétences transversales. Les grands enjeux internationaux contemporains sont étudiés à la lumière de plusieurs disciplines des sciences sociales (histoire, science politique, droit, économie, géographie).

Enfin, les deux années de Licence LLCER Relations internationales mettent l'accent sur l'acquisition de capacités de synthèse et d'expression, tant à l'oral (exposés) qu'à l'écrit (dossiers, notes d'analyse, dissertations, rapport de stage en Licence 3).

Pour obtenir les descriptifs des enseignements fondamentaux de langue et civilisation orientales de Licence 2 et Licence 3, se reporter aux brochures des départements de langue et de civilisation.

## Les enseignements de Licence 2

### SEMESTRE 1

#### **Science politique / Delphine ALLES**

Conceptualisée en tant que discipline à partir de la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, la science politique s'ancre dans une longue tradition de réflexions philosophiques et théoriques sur les configurations, la légitimation et les usages du pouvoir. Si l'Etat est au cœur des processus politiques, la discipline s'intéresse également, et de manière croissante, aux rapports sociaux qui se nouent sur une base transnationale, infra-étatique ou trans-locale. Ce cours introduira les principales sous-disciplines de la science politique (théorie politique, sociologie politique, relations internationales), avant de développer les apports de la sociologie politique et l'éclairage de ses principaux auteurs sur le fonctionnement des systèmes politiques contemporains. Il reviendra en particulier sur les comportements politiques (formation des opinions; comportements électoraux; autres formes d'engagement) et les relations entre les principaux acteurs du champ politique (acteurs institutionnels; partis, élites, mouvements sociaux, médias...). Une attention particulière sera accordée aux apports de perspectives extra-occidentales sur une série d'enjeux centraux dans l'actualité politique.

#### **Introduction à l'économie générale / Assen SLIM**

Ce cours a pour vocation d'initier les étudiants aux bases de la discipline économique. Après une définition de l'économie, une présentation des principaux apports théoriques et un rappel des outils de la comptabilité nationale et de statistiques descriptives, les grandes fonctions économiques sont abordées une à une : production, consommation, répartition, redistribution.

#### **Introduction au droit public / Philippe GOUT**

L'objectif du cours sera de s'initier à la science juridique et au droit public général, notamment aux questions institutionnelles, d'étudier les institutions politiques et la répartition des pouvoirs, ainsi que les garanties des libertés et droits fondamentaux dans une perspective résolument comparative et contemporaine et d'envisager une étude critique des enjeux contemporains du droit constitutionnel touchant de manière transversale l'ensemble des régimes politiques contemporains.

#### **English for international relations / Célestin DIABANGOUAYA et John ANGELL**

Le cours permet de revoir-en partant du contexte textuel dans lequel ils apparaissent- les éléments de la grammaire de base de l'anglais. C'est à cette fin que sont utilisés en cours les textes liés à l'actualité internationale mais aussi ceux produits par les institutions

spécialisées dans les relations internationales (Council for Foreign Affairs, International Relations & Security Network...). Un des objectifs du cours est l'approfondissement des structures de base dans la pratique de l'anglais afin d'aller vers l'acquisition des cinq compétences du niveau B2 du Cadre Européen Commun de Référence (CECR). L'écoute et le visionnement de documents audios et vidéos, les prises de parole en continu, les jeux de rôles, la compréhension et la production de documents écrits, constituent la trame de l'enseignement d'anglais. La formation est évaluée sur la base d'un contrôle continu qui s'appuie sur les compétences évoquées plus haut.

### **Méthodes de travail universitaire / Catherine MATHIEU et Julia CORNALBA**

Les 5 séances, placées en début d'année universitaire, sont destinées à donner aux étudiants de 2ème année de licence une base pour appréhender la suite de leurs études : comment organiser son emploi du temps (travail personnel notamment), les outils de travail à disposition, prendre des notes et se relire pour apprendre les enseignements, écrire (rédaction/orthographe), et commencer à construire son projet (outils et méthodologie).

## **SEMESTRE 2**

### **Histoire des relations internationales de 1871 à la Seconde Guerre mondiale / Anne-Claire BONNEVILLE**

L'objet de ce cours de trois heures hebdomadaires est d'étudier les grandes lignes des relations internationales de la période qui débute avec l'effondrement du IInd Empire français à la Seconde Guerre mondiale, passant d'un monde dominé par les grandes puissances européennes, qui, à la suite des deux conflits mondiaux, cèdent le pas à deux nouvelles superpuissances aux marges du continent européen.

Suivant une trame chronologique, les douze séances traitent des mouvements d'unification et de libération nationale des pays européens à la fin du XIXème siècle ; des rapports et rivalités entre Grandes Puissances ; de la course aux colonies africaines, asiatiques et moyen-orientales ; des origines de la Première Guerre Mondiale ; des bouleversements politiques, diplomatiques et économiques issus de ce conflit ; de la remise en cause des tutelles coloniales et de l'impact international de la crise économique de 1929 ; de la montée en puissance des idéologies et régimes totalitaires ainsi que des origines de la Seconde Guerre mondiale.

### **Politiques économiques / Assen SLIM**

Ce cours a pour vocation d'initier les étudiants aux bases de la politique macroéconomique.

Le cours aborde la notion de politique économique en distinguant politique monétaire et politique budgétaire. L'accent est mis sur les notions de multiplicateur, effets stabilisateurs, déficit budgétaire, dette publique, modèle IS/LM. Enfin, plusieurs problèmes économiques contemporains sont présentés et l'efficacité des solutions macroéconomiques sont évaluées (chômage, ralentissement de la croissance, inflation et inflation importée - hausse des prix de l'énergie, effet de serre, Peer to Peer sur Internet, autres).

### **English for international relations / Célestin DIABANGOUAYA et John ANGELL**

*Cf. supra*

### **Enseignement de civilisation optionnel / -**

## Les enseignements de Licence 3

### SEMESTRE 1

#### **Histoire des relations internationales après 1945 / Anne-Claire BONNEVILLE**

Ce cours a pour objectif l'étude des faits marquants de l'histoire des relations internationales depuis la Seconde Guerre Mondiale, un monde qui se transforme profondément depuis sept décennies. À la confrontation bipolaire de la Guerre Froide (1947-1991) a succédé un monde aux pôles de pouvoir de plus en plus nombreux et hétérogènes, alors que la fin des empires coloniaux, ainsi que celle de l'ordre imposé par les deux superpuissances américaine et soviétique, a permis la réémergence sur la scène mondiale des régions asiatique, africaine, moyen-orientale et latino-américaine en tant qu'acteurs autonomes. Ce cours de douze séances de trois heures hebdomadaires suit l'ordre chronologique à travers des séances à thématique régionale.

#### **Droit public / Philippe GOUT**

Le cours de droit public se compose de trois parties distinctes et complémentaires. De consistance théorique et historique, la première partie du cours se propose d'introduire à l'étude du droit constitutionnel en concentrant l'attention prioritaire sur les notions fondamentales de la discipline (État, Constitution, droits de l'homme, démocratie représentative, forme de gouvernement, séparation des pouvoirs, systèmes de partis).

La deuxième partie du cours se consacre ensuite à l'analyse des régimes politiques des démocraties occidentales (États-Unis d'Amérique, Royaume-Uni, Allemagne et Espagne, principalement), considérés pour eux-mêmes dans leur évolution historique respective ainsi que dans une perspective de droit comparé. Enfin, la troisième partie du cours porte plus spécifiquement sur le cas français selon une double perspective mariant droit constitutionnel et droit administratif. L'objectif est ici de parvenir à une compréhension d'ensemble du système politique de la France contemporaine à partir d'une analyse de ses principales composantes et caractéristiques (institutions politiques, rapports entre les pouvoirs, architecture administrative, organisation territoriale de l'État).

#### **English for international relations / Célestin DIABANGOUAYA et John ANGELL**

*Cf. supra*

#### **Enseignement de civilisation optionnel / -**

#### **Aide à l'élaboration du projet professionnel / Catherine MATHIEU**

Ce cours vise à aider les étudiants à réfléchir à leur devenir professionnel et à faire un bilan

- de leur formation initiale ;
- de leurs expériences autres (jobs étudiants, bénévolat au sein d'association, engagement politique ou sociétal).

Cette démarche sera également l'occasion pour les étudiants de réfléchir aux valeurs qui sont les leurs et comment ils envisagent leur vie professionnelle au sens plus large.

Seront également abordés les débouchés de la filière HEI, mais toujours en lien avec le projet professionnel individuel en construction.

La validation du cours se fera en contrôle continu intégral, c'est-à-dire :

- une participation régulière aux cours (25% de la note globale) ;
- des travaux à rendre au fil des séances ;
- un travail fait à la maison résumant l'ensemble des items vus au cours du semestre.

Contrôle terminal : exclusivement sur dérogation au contrôle continu. Examen de deux heures : l'étudiant devra rendre un sujet général sur son bilan, son projet professionnel

et rédiger une lettre de motivation et un CV en réponse à une offre de mission distribuée lors de l'épreuve.

## **SEMESTRE 2**

### **Espace mondial / Pauline POUPART**

Ce cours a pour objectif d'initier les étudiants à une approche critique des sujets mondiaux qui sont tout à la fois omniprésents, négligés ou sur-simplifiés dans les débats publics contemporains. Le cours se basera sur des illustrations afin d'aborder l'interdépendance des enjeux sociaux, environnementaux, économiques et sécuritaires sur la scène internationale.

Conflits et sécurité, inégalités, préoccupations environnementales ou encore résurgence du religieux dans le monde politique, sont autant d'enjeux primordiaux qui seront abordés pendant le semestre. Tout en étant bien ancré dans une approche « française » des relations internationales, le cours combinerait également des approches pluridisciplinaires telle que la sociologie, l'économie et la théorie politique, la géographie, ou encore l'histoire comparative et mondiale.

### **Systemes politiques comparés / Emilie FRENKIEL et Juliette GENEVAZ**

L'universalisation de l'Etat comme forme d'organisation du politique est un phénomène récent à l'échelle de l'histoire mondiale. Elle s'est accompagnée d'une diversification des formes étatiques, dont les modalités et les implications ne peuvent être saisies qu'à travers une démarche à la fois socio-historique et comparative.

Le cours de politique comparée vise à présenter les outils conceptuels et méthodologiques nécessaires pour saisir cette diversité. Il reviendra sur les thèmes classiques de la politique comparée en croisant des cas d'études (types de régimes, systèmes électoraux et partisans, modes de participation politique), tout en familiarisant les étudiant·e·s à la critique d'un nationalisme méthodologique entérinant implicitement l'idée selon laquelle l'Etat serait l'essence et l'horizon du politique. Le cours reviendra ainsi sur les formes d'organisation politique qui ont précédé l'universalisation de l'Etat-nation, et se poursuivent en dehors ou malgré lui (sociétés sans Etat, organisations infra- ou transnationales). Il ouvrira la réflexion sur les rapports qui se nouent entre les formes politiques diversifiées qui interagissent dans le cadre d'un système international à la fois mondialisé et contesté.

Il introduira enfin les principaux indicateurs et bases de données comparatives sur les systèmes politiques contemporains, publiés par des organisations internationales et ONG, en déconstruisant les biais analytiques qu'ils contribuent à perpétuer.

### **Construction européenne : histoire et institutions / Philippe GOUT**

L'objectif de ce cours sera d'appréhender les questions européennes selon une approche globale et pluridisciplinaire faisant intervenir principalement l'histoire et le droit, mais aussi la théorie politique et l'étude des relations internationales.

Il s'agira de soumettre la construction européenne à un examen critique et équilibré, en se tenant à égale distance à la fois du discours des praticiens et de celui des acteurs politiques, parties prenantes – directes ou indirectes – du processus d'intégration ; éviter, ce faisant, deux écueils rédhibitoires : 1° enfermer l'objet européen dans une analyse inintelligible et jargonnante en le réduisant à une complexité irréductible, voire inaccessible ; 2° l'étudier sur le seul mode de l'idéologie en refusant de se confronter, ou de faire droit, à la réalité pratique et quotidienne de l'Europe.

**English for international relations / Célestin DIABANGOUAYA et John ANGELL**  
*Cf. supra*

**Stage obligatoire**  
*Cf. supra*

**UN ELEMENT AU CHOIX**

**TD Droit public / Patrick MARTIN-GENIER**  
*Descriptif à venir.*

**Anglais renforcé / Bréhima SIDIBE**  
*Descriptif à venir.*

**Transitions démocratiques dans le monde / Pauline POUPART**

Articulant la théorie politique à des études de cas précises, à la fois régionales (Europe du Sud, Amérique latine, Monde arabe) et nationales (Espagne, Syrie, Inde, Pakistan, entre autres), l'objet de ce cours vise à saisir les raisons pour lesquelles des régimes politiques évoluent, se transforment ou s'effondrent, pour laisser la place à un autre système politique. Ainsi, on se demandera notamment quels sont les facteurs qui conduisent les dirigeants à infléchir le mode de gouvernement ou à céder la place à d'autres. Les transformations des régimes et le passage à la démocratie ne se s'effectuent pas toujours sous la pression de la société. La capacité des gouvernants à anticiper des bouleversements à venir, les pressions internationales, l'évolution du contexte économique peuvent aussi se révéler déterminants. En outre, l'observation de ce qui s'est produit en Asie, en Amérique latine, en Afrique et dans le monde arabe montre que les transformations ne vont pas toutes dans le même sens ; l'ébranlement ou le renversement d'une dictature ne conduit pas forcément à l'établissement d'un système démocratique. Par ailleurs, le temps de la démocratie est un temps long, une transition démocratique peut se dérouler sur plusieurs années, voire plusieurs décennies. La démocratie n'est consolidée que lorsqu'elle est stable et institutionnalisée. Cette dimension temporelle constituera le fil directeur de notre réflexion collective.

Pour toute information complémentaire,  
merci de contacter le secrétariat de la filière :  
[secretariat.ri@inalco.fr](mailto:secretariat.ri@inalco.fr)